

CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017 - 20H30

Présents : Mrs Stéphane CLOSSE, Jérôme FELIX, Olivier BRUN, Philippe BRUN, Laurent DROUET, Vincent BERTRAND, Philippe MARTIN, Jennifer MOURRE.
Absente Excusée : Sylvie MAURIN

Le Maire remercie les présents et ouvre la séance. Il demande l'autorisation de rajouter 2 délibérations à l'ordre du jour, l'une pour paiement d'honoraires supplémentaire au bureau d'étude chargé des travaux d'assainissement, l'autre pour une aide exceptionnelle aux Antilles, les Conseillers acceptent.

Ordre du Jour :

- Délibération / Approbation des statuts de la CCBDP
(Communauté de Communes des Baronniees en Drôme Provençale)
- Délibération / Modification convention épicerie sociale
- Délibération / Extinction éclairage public
- Délibération / modification mise en place du **R**égime **I**ndemnitaire tenant compte de **F**onctions, des **S**ujétions, de l'**E**xpertise et de l'**E**ngagement **P**rofessionnel (RIFSEEP)
- Délibération / Validation document unique communal d'évaluation des risques professionnels
- Aménagement Place / Demande subvention Région
- Travaux assainissement
- Urbanisme et PLU
- Questions diverses

0-1 - Délibération / mission complémentaire de MO pour travaux assainissement vieux village : Le maire rappelle qu'il a été décidé de continuer les travaux de création des réseaux d'assainissement vers le vieux village, il explique que cela implique le réajustement financier de la mission de maîtrise d'œuvre du cabinet Merlin. Les Conseillers approuvent à l'unanimité.

0-2 - Délibération / Don de solidarité aux Antilles : Suite aux dramatiques événements climatiques survenus aux Antilles, le maire propose de faire un don pour aider les sinistrés. Il propose de verser 1 euro par habitant soit la somme de 335^e sur le compte ouvert par l'Association des Maires. Les conseillers approuvent à l'unanimité.

1 - Délibération / Approbation des statuts de la Communauté de Communes des Baronniees en Drôme Provençale : Le Maire donne lecture des statuts approuvés par le Conseil Communautaire de la CCBDP en date du 29 août 2017 et explique que les communes adhérentes doivent à leur tour délibérer sur ces statuts. Les conseillers approuvent à l'unanimité les statuts de la CCBDP.

2 - Délibération / Modification convention épicerie sociale : la commune de Nyons, via son CCAS, a fait parvenir une nouvelle convention de partenariat avec

l'épicerie sociale « le Panier Solidaire ». Cette nouvelle convention stipule que la participation financière de la commune déjà appliquée sur les « accès mensuels » sera également appliquée sur les éventuels colis alimentaires d'urgence attribués à des personnes de la commune. La convention sera renouvelable par tacite reconduction et pourra être dénoncée un mois avant la date anniversaire par l'une ou l'autre des parties. Les Conseillers approuvent à l'unanimité.

3 - Délibération / Extinction Eclairage Public : Il est proposé aux élus de mettre en place l'extinction de l'Eclairage Public au quartier de la Courdenaud de 24 h à 5 heures. Après discussion et vote avec 7 voix pour, une voix contre et une abstention, la proposition est adoptée.

La mise en place de cette modification sera réalisée après avoir fait les démarches nécessaires et légales. Elle sera annoncée aux usagers en temps voulu.

4 - Délibération / Modification mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) : Ce nouveau dispositif permet le paiement des primes de fin d'année attribuées au personnel. Ce point avait été délibéré en décembre 2016 mais les services préfectoraux ont demandé l'ajournement de la délibération pour erreur. Il convient donc de renouveler la délibération en tenant compte des remarques de la Préfecture. Les Conseillers approuvent à l'unanimité.

5 - Délibération / Validation du document unique communal d'évaluation des risques professionnels : Délibération reportée - le document unique doit être complété.

6 - Aménagement Place : Le Maire explique que les financements demandés au titre du fond de soutien de l'Etat à l'investissement Local ne pourront pas être accordés en raison de l'avancement des travaux. Toutefois, la commune peut prétendre à une aide de la région pour les travaux restants à réaliser en 2018, un dossier doit être monté avec délibération demandant l'aide. Les Conseillers approuvent à l'unanimité la demande d'aide de la Région pour un montant de 35000€ HT de travaux (garde-corps escalier, enduits murs, réhabilitation local bascule et mobilier)

7 - Travaux Assainissement : Dans le cadre du marché de création des réseaux en cours, une dernière tranche de travaux vers le vieux village est effectuée

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement des sondages ont été réalisés dans divers quartiers, à ce jour nous attendons les résultats définitifs.

8 - Urbanisme et PLU : Le bureau d'étude Urbarchi a présenté le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) établi aux personnes publiques associées le vendredi 1^{er} septembre 2017. Quelques petites remarques ont été faites, les modifications ou explications demandées seront apportées à ce document qui pourra ensuite être présenté au public en réunion fin octobre ou début novembre.

9 - Questions diverses :

Appartement école village : la locataire a informé la mairie de son départ au 1^{er} octobre 2017. Après état des lieux, ce logement sera remis en location.

Congrès des Maires de la Drôme : Il aura lieu cette année à Nyons le 19 octobre